

INTERNATIONAL
**CAMPAIGN
FOR TIBET**

Rapport spécial d'ICT
13 juillet 2015

« Une politique d'aliénation des Tibétains »

La Chine renforce ses contrôles en refusant l'émission de passeports aux Tibétains



<http://www.savetibet.org/a-policy-alienating-tibetans-the-denial-of-passports-to-tibetans-as-china-intensifies-control>

www.savetibet.org

1. Sommaire

- Les autorités chinoises ont renforcé leurs contrôles sur les déplacements des Tibétains en refusant et en rappelant des passeports, en violation du droit chinois, selon le programme politique des autorités chinoises qui vise à ébranler le Dalaï Lama et à affirmer le contrôle sur les Tibétains.
- Très peu de Tibétains de la Région autonome du Tibet (RAT) et d'autres zones tibétaines se sont vus délivrer un passeport ces trois dernières années et les passeports de nombreuses personnes ont été confisqués. Des restrictions plus sévères ont été appliquées dans les zones de troubles hors de la RAT, telles que la préfecture de Ngaba (chinois : Aba) au Sichuan, où la vague d'auto-immolations a débuté. A l'inverse, de plus en plus de Chinois voyagent à la fois à l'étranger et librement dans les zones tibétaines.
- Le refus de la possibilité de voyager légalement à l'extérieur du Tibet est utilisé comme une forme de punition collective. Les passeports de la famille et des amis de certains individus, tels que les anciens prisonniers politiques ou les personnes proches des Tibétains qui se sont immolés ou qui ont participé aux manifestations, peuvent également être refusés ou rappelés. Le refus de passeports est accompagné de restrictions sur les déplacements dans les zones tibétaines, au moyen d'une militarisation et d'une sécurité renforcées, surtout dans les zones qui ont connu des manifestations et des auto-immolations. Les Tibétains et la Région autonome du Tibet ont particulièrement été touchés.
- Les autorités chinoises ont imposé de nouvelles mesures radicales pour éviter que les Tibétains ne voyagent pour suivre les enseignements donnés par le Dalaï Lama à l'extérieur du Tibet et pour sanctionner ceux qui le font. Pour la première fois lors d'un enseignement bouddhiste majeur donné par le Dalaï Lama en 2014, le Kalachakra au Ladakh, on comptait davantage de Chinois bouddhistes que de Tibétains du Tibet. Les restrictions menacent la survie des enseignements bouddhistes tibétains car il est presque impossible pour les moines et les nonnes qui souhaitent voyager hors de la RPC de recevoir l'enseignement des professeurs en exil, et difficile pour les professeurs en exil d'obtenir les autorisations de se rendre au Tibet pour enseigner.

Matteo Mecacci, Président de la Campagne Internationale pour le Tibet (*International Campaign for Tibet – ICT*), a déclaré : « Les Tibétains sont non seulement soumis à une surveillance et à des contrôles intenses dans leur vie quotidienne mais ils sont également victimes de discrimination quant à leurs droits les plus fondamentaux : la possibilité de voyager dans leur pays et à l'étranger. Même si Beijing considère que les Tibétains sont des citoyens chinois, en pratique, les candidats au passeport tibétain sont traités différemment des Chinois. »

Recommandations

La Campagne Internationale pour le Tibet est préoccupée par le refus discriminatoire de passeports aux Tibétains, effectué en violation avec les propres lois de la RPC et le droit international et établi comme moyen de sanction à l'égard de l'expression religieuse, politique ou culturelle, considérée comme étant incompatible avec la politique des autorités chinoises. ICT appelle la RPC à permettre aux Tibétains de voyager librement dans le pays et à délivrer des passeports aux candidats tibétains conformément à la loi sur les passeports de la Chine et au droit international.

2. « Injustes et discriminatoires » : les restrictions sur les passeports

Depuis 2012, à la suite de l'application de nouvelles mesures pénibles limitant les déplacements dans les zones tibétaines depuis les manifestations survenues en 2008, les Tibétains ont vu un renforcement des restrictions relatives à la délivrance de passeports, restreignant leurs déplacements à l'extérieur du Tibet – par exemple pour suivre les enseignements du Dalai Lama ou pour étudier à l'étranger. Cette situation détonne avec l'accroissement du nombre de citoyens chinois qui obtiennent un passeport. Selon les médias nationaux, la délivrance de passeports ordinaires aux citoyens chinois a augmenté au milieu des années 1990, passant d'un million à 10 millions, et croît d'environ 20% chaque année¹.

Les autorités chinoises ont saisi l'occasion d'une vaste transition vers les passeports électroniques en RPC en 2012², où il était exigé des citoyens chinois qu'ils remettent les passeports expirés pour les remplacer, pour distinguer les Tibétains et les Ouïgours et leur imposer des restrictions plus sévères et des mesures punitives. Les réglementations émises en 2012 dans la Région autonome du Tibet exigeaient que tous les Tibétains dans la région du Tibet rendent leur ancien passeport, même lorsque la date de validité n'avait pas expiré, soi-disant afin qu'ils soient remplacés par la version électronique. Cependant, dans de nombreux cas, les passeports n'ont pas été remplacés.

La question est devenue un sujet d'intenses débats sur les médias sociaux en RPC, de nombreux internautes remettant en cause les politiques discriminatoires à l'égard des Tibétains. Un Tibétain a publié : « Cette année, le nouvel an tibétain et la Fête du Printemps chinoise tombent à la même période et seuls les Han de nationalité chinoise peuvent voyager hors du pays pour les vacances [...] Mais les autorités de la RAT ont confisqué et enlevé les passeports privés des Tibétains locaux depuis presque trois ans. Pourquoi ne pouvons-nous pas voyager hors du pays pour les vacances et pourquoi nos enfants (la nouvelle génération) ne peuvent-ils pas étudier à l'étranger ? Le gouvernement local au Tibet nous a enlevé nos passeports légitimes. Il s'agit d'un acte illégal en termes de procédure juridique et de constitution nationale, il s'agit d'une violation intentionnelle du droit³.

Contrairement aux citoyens chinois – à l'exception des critiques les plus directs du Parti état⁴ - les Ouïgours du Turkestan oriental (chinois : Région autonome ouïgoure du Xinjiang) connaissent des difficultés semblables à celles des Tibétains ; difficultés qui se sont aggravées récemment avec le retrait total des passeports dans la préfecture d'Ili (chinois : Yili), selon une approche plus formelle que le procédé *ad hoc* entamé par la police⁵. Les études publiées par l'Association américaine pour les Ouïgours (Uyghur American Association) indiquent que les autorités chinoises nient depuis 2006 le droit des Ouïgours d'obtenir un passeport⁶.

Les mesures publiées dans la RAT le 29 avril 2012 détaillaient l'importance du « travail sérieux de renforcement de la gestion » relative à la délivrance de passeports, saisissant l'occasion des e-passeports pour rappeler les passeports des résidents de la RAT et ensuite entamer une enquête politique avant de délivrer un nouveau passeport. Cette enquête implique que la demande de passeport passe par de nombreux départements et soit minutieusement contrôlée par plusieurs personnes. Les mesures, envoyées aux départements des gouvernements des préfectures et des comtés ainsi qu'au Département Politique du District Militaire de la RAT, représentent un changement d'orientation des préoccupations politiques et sécuritaires, en stipulant que la demande

initiale passe d'abord par le Bureau de sécurité publique (PSB) du niveau préfectoral où le ménage de l'individu est établi⁷.

Les détails relatifs à l'enregistrement complet⁸ et à la carte d'identité de l'individu doivent être soumis lors du processus. Le PSB a accès à toutes les données du demandeur, y compris toute participation de l'individu à une quelconque activité politique ou à une activité qui pourrait être interprétée comme politique. Les mesures établies en 2012 stipulent également que les individus qui obtiennent un passeport doivent signer une déclaration « garantissant que lors de leur départ du pays ils ne s'engageront pas dans des activités qui pourraient menacer la sécurité nationale ou les intérêts nationaux ou dans d'autres activités criminelles illégales. » Selon une traduction anglaise effectuée par Human Rights Watch, « L'administration des entrées et sorties de la sécurité publique doit rendre visite au titulaire du passeport à son retour et mener un entretien en personne. Si une quelconque activité illégale est découverte, tous les passeports sans exception seront annulés ou déclarés non valides⁹. »

Aujourd'hui au Tibet, les campagnes ciblées contre l'influence du Dalaï Lama, la culture et la religion tibétaines signifient que presque toute expression de l'identité tibétaine qui n'est pas directement pénalisée par l'État peut être qualifiée de « criminelle » et « séparatiste », et sanctionnée d'une peine de prison, ou pire¹⁰. « Mettre en danger la sécurité nationale » est un terme opaque qui peut être utilisé pour sanctionner les Tibétains, incluant une large catégorie d'infractions pénales du droit chinois, dont le séparatisme et l'ingérence dans la souveraineté nationale, parmi beaucoup d'autres. Il peut entraîner une peine de prison d'environ 15 ans.

Contrairement à la loi chinoise sur les passeports, les mesures prises en 2012 ne donnent aucune indication quant à l'engagement de l'État de délivrer un passeport à la fin de la procédure et ne mentionnent pas que l'État doit fournir une raison du refus ou une voie de recours¹¹.

Dans un cas bien connu impliquant la célèbre écrivain tibétaine Woese, la raison du refus de délivrance d'un passeport avait été donnée – qui était que son départ « mettrait en danger la sécurité nationale de la République populaire de Chine¹². » Cela faisait suite au refus de sa demande de passeport faite à Lhasa, sa ville natale, et au déplacement de son enregistrement de ménage de Lhasa à la ville chinoise où son mari Wang Lixiong était né. Woese avait attendu sept ans pour avoir des nouvelles de sa demande de passeport avant son refus.

Selon les recherches d'ICT, des exceptions semblent avoir été accordées à certains officiels tibétains, gens d'affaires ou autres en bons termes avec le Parti communiste chinois et dont le voyage pouvait être dans l'intérêt du Parti.

Les quelques Tibétains ordinaires qui parviennent à obtenir un passeport doivent attendre des années pour que leur demande soit traitée et payer des milliers de yuan. Alors que le coût officiel d'un passeport en Chine est de 220 RMB (\$35), des pots-de-vin importants sont nécessaires dans certaines zones. Des sources tibétaines ont donné des exemples d'individus payant plusieurs milliers de yuan en procédures complémentaires, qu'ils peuvent également perdre totalement si leur demande est finalement rejetée par le personnel de sécurité. Un Tibétain a publié sur les médias sociaux : « Beaucoup de candidats attendent depuis six mois ou un an pour obtenir leur passeport et ne l'ont toujours pas reçu. Tu dois réserver dans une agence touristique avant un voyage, ce qui nécessite une caution de 10-20 milliers de yuan (\$1613-3227) en plus de tous les frais liés au voyage, mais les autorités peuvent quand même ne pas te délivrer de passeport. »

Cette situation contraste avec celle d'avant 2008, où les Tibétains pouvaient parfois obtenir un passeport après avoir fait leur demande au Bureau de sécurité publique du comté, après la vérification de leur dossier politique et en payant entre 300 et 500 RMB (environ \$36-60).¹³

Une source tibétaine qui vit en exil et qui connaît des Tibétains dont le passeport a été retiré, y compris un membre de la famille, a déclaré : « Il n'existe pas de document formel indiquant qu'il s'agit d'une politique centrale. Mais il semble que les autorités souhaitent éviter l'influence du Dalaï Lama sur les Tibétains en les empêchant de se rendre à ses enseignements à l'extérieur. Il y a également une autre intention, qui est de sanctionner les personnes en relation avec ceux qui se sont auto-immolés ou qui ont été impliqués dans les manifestations de protestation contre le gouvernement chinois. »

Les mesures sont liées au climat politique au Tibet, où les autorités chinoises mettent en place une approche plus systématique et idéologique dont le fondement est d'ébranler le Dalaï Lama et de veiller à l'allégeance au Parti communiste chinois (PCC).

Internet a fourni aux Tibétains un espace qui leur permet d'évacuer leurs frustrations et d'échanger leurs opinions et informations sur la manière dont le refus de passeports affecte leurs vies. Dans une publication modérée mais tourmentée sur les médias sociaux, un Tibétain écrivait : « Ma demande de passeport vient d'être refusée aujourd'hui ; je travaille depuis plusieurs années dans une entreprise étrangère et je satisfais entièrement aux exigences mais il n'a pourtant pas été émis. Je ne l'interpréterai pas comme une discrimination ethnique mais comme une déformation des politiques qui régissent le pays. Cette politique ne fera qu'aliéner intentionnellement et lentement les Tibétains. Par exemple, si l'on vous dit toujours que vous faites partie de la famille mais que les parents vous traitent comme un étranger, en niant votre liberté légitime. J'espère que les autorités réformeront cette politique, ou les citoyens perdront leur intérêt et leur foi en ce pays. »

3. Entrave et sanction à l'égard des Tibétains qui assistent aux enseignements du Dalaï Lama en exil

Une autre série de mesures émises dans la Région autonome du Tibet sont une indication de cette approche, détaillant la « sanction » pour les « membres du Parti communiste chinois et fonctionnaires qui franchissent la frontière pour participer à des activités sécessionnistes telles que le Kalachakra [un enseignement religieux bouddhiste tibétain majeur] de la clique du Dalaï Lama ». Les règles, datant du 29 avril 2012, ont été diffusées par le Bureau général du Comité d'inspection disciplinaire du PCC de la RAT, un département lié aux enquêtes en cours sur la corruption, qui a été associé à « l'anti-séparatisme » au Tibet¹⁴. Selon une traduction en anglais du document, effectuée par Human Rights Watch, les « sanctions » étaient émises en vue de « maintenir l'unification de la patrie et l'unité des nationalités, d'appliquer de manière stricte la discipline du Parti et des autorités, et d'interdire formellement les membres du Parti communiste chinois et les fonctionnaires de franchir la frontière pour participer à des activités sécessionnistes telles que le « Kalachakra » de la clique du Dalaï Lama¹⁵.

Bien que le document ne fasse référence qu'à des officiels du Parti et des cadres du gouvernement, il fait suite à l'institution d'une approche plus systématique visant à empêcher les Tibétains de partir en exil pour suivre les enseignements donnés par le Dalaï Lama et à sanctionner ceux qui le font.

Trois mois avant la diffusion des mesures, en janvier 2012, les autorités chinoises ont organisé une opération majeure de suivi et de détention des Tibétains qui avaient assisté à un enseignement Kalachakra donné par le Dalaï Lama à Bodhgaya en Inde. Au moins 7-8000 Tibétains du Tibet ont assisté à cet enseignement majeur à l'endroit où le Bouddha a atteint l'illumination, un lieu de pèlerinage pour les bouddhistes du monde entier. Les agents chinois qui travaillaient sur le sol indien ont même collecté des informations sur les pèlerins tibétains avant leur retour.

Les Tibétains qui revenaient au pays ont été mis en détention et forcés de suivre des sessions intensives d'« éducation patriotique ». Certains ont été maintenus en détention ou contraints d'effectuer des travaux forcés pendant de longues périodes, s'ils étaient, par exemple, découverts en possession de photographies du Dalaï Lama ou de souvenirs relatifs à l'enseignement¹⁶. Ceux qui possédaient un passeport se le sont vu enlevé et jamais rendu¹⁷.

On n'avait jamais vu une telle ampleur de l'opération de sécurité suite à un enseignement du Dalaï Lama en Inde. Cela indiquait les préoccupations des autorités quant à la dispersion des troubles et à la solidarité tibétaine qui faisaient suite à une série d'auto-immolations et de manifestations dans le Tibet oriental¹⁸.

Les détentions appliquées après le Kalachakra en 2012 faisaient suite à un déclin dramatique depuis 2008 des arrivées de Tibétains sans papiers depuis le Tibet via le Népal. Bien que certains analystes pensaient que la répression qui avait suivi les manifestations conduirait à un accroissement significatif du nombre de réfugiés, la sécurité renforcée sur le plateau tibétain, y compris le long de la frontière avec le Népal, a rendu le voyage déjà périlleux encore plus dangereux.

Avant 2008, entre 2500 et 3500 Tibétains – sans papiers – s'exilaient chaque année. En 2008, moins de 700 personnes se sont exilées via le Népal, et le nombre est descendu à moins de 300 l'année dernière (2014).

Un grand nombre des Tibétains qui se sont exilés sans papiers avant 2008 était des enfants, dont les parents souhaitaient qu'ils reçoivent une éducation fondée sur les valeurs culturelles tibétaines dans les écoles et monastères en exil. L'éducation au Tibet peut se révéler indisponible et inabordable. Mais les mesures émises en 2008 étaient un indicateur de la volonté des autorités d'empêcher l'influence du Dalaï Lama, de la même manière que les règles relatives aux passeports, quand elles ont déclaré que tous les enfants tibétains qui étudiaient en exil étaient « dupés » à l'étranger par la « clique du Dalaï Lama » « de manière qu'ils puissent s'infiltrer [à leur retour au Tibet] dans un complot visant à ébranler nos capacités futures. » Les règles stipulaient également que les enfants qui revenaient devaient avouer non seulement toute participation à des « activités sécessionnistes et terroristes » mais aussi leurs pensées et croyances quand ils étaient en Inde, et qu'ils pouvaient être sanctionnés pour ces dernières¹⁹.

Les mesures prises en avril 2012 sont cohérentes avec le discours officiel plus sévère à propos des enseignements du Dalaï Lama en exil. L'année dernière, avant la tenue du Kalachakra au Ladakh, les autorités ont fait le lien entre leurs tentatives d'empêcher les Tibétains d'assister aux enseignements du Dalaï Lama en exil et le travail de « lutte contre le terrorisme » dans les zones frontalières « de première ligne » du Tibet, y compris la préfecture de Ngari (chinois : Ali) dans la Région autonome du Tibet, qui est limitrophe de l'Inde et qui abrite le site sacré de pèlerinage, le mont Kailash. Un article publié par Xinhua le 7 juillet 2014 déclarait que les enseignements, qui attirent des milliers de bouddhistes du monde entier, y compris de la Chine, étaient « utilisés par les

séparatistes à des fins politiques » et que « la cérémonie [du Kalachakra] incitait à des actions haineuses, terroristes et extrémistes.²⁰ »

La conséquence de cette approche plus systématique fut qu'en juillet 2014, moins de Tibétains du Tibet que de bouddhistes chinois ont assisté aux enseignements donnés par le Dalaï Lama en Inde. C'était la première fois que cette situation se produisait depuis que le Dalaï Lama avait commencé à donner des enseignements majeurs en exil, et témoignait des difficultés d'obtention de passeports rencontrées par les Tibétains, en comparaison aux Chinois, et des contrôles des déplacements plus stricts imposés par les autorités au Tibet²¹.

L'année dernière, moins de 200 Tibétains du Tibet ont assisté au Kalachakra au Ladakh, en comparaison aux quelques 500 Chinois de Chine et de Taïwan²². Auparavant, les enseignements religieux du Dalaï Lama attiraient des milliers de Tibétains du Tibet, qui voyageaient avec des passeports chinois ou sans papiers, en quittant le Tibet par les montagnes du Népal pour rejoindre l'Inde.

Un moine qui a assisté à l'enseignement au Ladakh l'année dernière a dit à ICT qu'il avait cherché à obtenir un passeport pendant plusieurs années en vue d'y assister et qu'il y était parvenu uniquement parce qu'il avait modifié son statut d'enregistrement pour avoir celui d'une personne laïque, et qu'il avait été aidé par des mécènes ayant des contacts chinois²³.

Au fil des années, beaucoup de Tibétains qui ont assisté aux enseignements donnés par le Dalaï Lama en exil ont été contraints de voyager sans papiers parce qu'ils n'avaient pas pu obtenir un passeport. Selon des sources tibétaines, un certain nombre de jeunes issus de la région de Nagchu (chinois : Naqu) dans la RAT ont traversé les montagnes à pied en vue d'assister au Kalachakra qui était organisé en Inde en 2012. La plupart d'entre eux avaient essayé d'obtenir un passeport chinois en vue de voyager mais celui-ci leur avait été refusé. Lorsqu'ils sont revenus au Tibet, ils ont été emprisonnés et torturés²⁴.

A contrario, de plus en plus de Chinois sont encouragés à se rendre au Népal, qui a reçu le « Statut de destination approuvée ». Davantage d'hôtels et de magasins chinois ouvrent leurs portes à Katmandou, et des publicités sont lancées sur plusieurs sites web touristiques chinois mentionnant : « Si votre salaire mensuel est de 3000 RMB, vous devriez vous rendre une fois au Népal. Les biens ne coûtent pas cher et il est très facile d'obtenir un visa. » Cela pourrait inciter beaucoup de Chinois ordinaires à voyager au Népal²⁵.

4. Restrictions sur les passeports au-delà du Tibet

Les restrictions sur les passeports varient dans les différentes régions du Tibet. Elles sont particulièrement strictes dans la Région autonome du Tibet (RAT) mais également dans des zones hors de la RAT où l'on a connu des troubles et de la résistance.

Le renforcement des nouvelles procédures signifie qu'il est quasiment impossible pour les moines et les nonnes d'obtenir un passeport, selon des sources tibétaines. Par tradition, les moines et les nonnes sont ceux qui ont mené les manifestations, et les premières auto-immolations ont été conduites par des moines du monastère de Kirti dans la préfecture de Ngaba (chinois : Aba). L'Etat parti chinois a adopté une conduite dure à l'encontre de la religion bouddhiste tibétaine car elle est fortement liée à l'identité nationale tibétaine²⁶.

Dans certaines régions, les moines et nonnes ont cherché à modifier leur enregistrement de ménage pour celui d'une personne laïque en vue d'obtenir un passeport, souvent sans succès. A cette fin, le moine ou la nonne devait se rendre au Bureau de sécurité publique et les informer qu'il ou elle s'était révélé, et ensuite entamer la procédure d'enregistrement en tant que personne laïque.

Selon les mêmes sources, qui suivent les médias sociaux et de nombreux comptes anecdotiques, il est également extrêmement difficile, voire impossible, pour la plus jeune génération et les Tibétains célibataires d'obtenir un passeport. Cette situation semble refléter l'objectif des autorités chinoises de cibler la tranche de la population qui est la plus susceptible de voyager en exil et de vivre dans un environnement et selon une culture non contrôlés par l'Etat parti.

La restriction semble également être utilisée comme sanction à la suite des manifestations et des auto-immolations et comme message de l'Etat parti chinois affichant son contrôle sur les déplacements des personnes. Le secrétaire du Parti de la Région autonome du Tibet, Chen Quanguo, a exprimé la nécessité d' « assurer la sécurité absolue du domaine idéologique et culturel du Tibet, de purifier efficacement l'opinion publique... et d'attaquer les éléments séparatistes qui entrent au Tibet en vue de mener une propagande réactionnaire²⁷. »

Des sources tibétaines déclarent qu'il est parfois possible pour les couples mariés avec de la famille ou les plus anciennes générations de Tibétains d'obtenir un passeport car il est moins probable qu'ils s'établissent en exil hors du Tibet ou qu'ils causent des problèmes à leur retour.

En 2013, un groupe de jeunes Tibétains a organisé une manifestation à l'extérieur d'un bureau du gouvernement lorsque leur demande de passeport a été rejetée, bien qu'ils avaient reçu l'accord pour leurs études au Japon et aux Etats-Unis. Les étudiants, pour la plupart issus de familles nomades du Qinghai, avaient été sélectionnés pour fréquenter des écoles à l'étranger après avoir passé des tests oraux et écrits dans leurs établissements. Un groupe de 42 étudiants de la *Girls' School of the Tibetan Pastureland* a été choisi pour fréquenter l'école américaine dans l'état de Washington et un second groupe de 34 étudiants issus de la même école et du *Qinghai Institute of Nationalities* a été choisi pour étudier au Japon.

Certains étudiants du second groupe ont été autorisés à se rendre au Japon mais les autres on vu leur passeport refusé. Le 2 septembre 2013, certains membres du groupe ont manifesté contre ce traitement injuste en face des bureaux gouvernementaux de la capitale provinciale de Xining²⁸.

La célèbre écrivain et commentatrice tibétaine Tsering Woeser n'a pas pu recevoir de nombreux prix en personne – dont le prix très médiatisé « Femmes de Courage » du Département d'Etat Américain en 2013²⁹ – car sa demande de passeport avait été refusée. Dès la réception de ce prix, Woeser a dû faire face à des restrictions accrues sur ses déplacements, et a expliqué que sa demande de passeport avait été rejetée par les autorités chinoises. « Les officiels de l'ambassade américaine à Beijing ont beaucoup insisté mais la Chine ne m'a pas émis de passeport... Je ne suis pas la seule personne. Beaucoup de Tibétains ne peuvent obtenir un passeport pour voyager à l'étranger... Je ne suis jamais allée à l'étranger pour recevoir un prix, » déclarait-elle à Radio Free Asia en 2013³⁰.

Restrictions sur les passeports dans des régions spécifiques du Tibet

Depuis le Forum sur le travail au Tibet en janvier 2010, une importante rencontre qui établit la politique de la décennie suivante, les autorités du Parti ont mis l'accent sur le fait que les mesures qui s'appliquaient à la RAT devaient être mises en place au-delà des zones tibétaines et pas uniquement dans la Région autonome du Tibet. Néanmoins, il existe parfois des différences quant à l'application de la politique au niveau régional et local, avec une approche plus stricte dans les zones qui ont connu des troubles politiques. Par exemple, dans la préfecture de Ngaba où la vague d'auto-immolations a débuté en 2009, il est impensable de demander un passeport sans qu'il y ait une enquête minutieuse sur toute implication dans des incidents pacifiques ou des désaccords. Au Garzê (chinois : Ganzi) dans la province du Sichuan (la zone tibétaine de Kham), les individus ont reçu leur passeport après avoir attendu jusqu'à cinq ans ou plus. Généralement, il s'agit d'individus qui ont des contacts et les fonds pour faire une demande prioritaire.

La liste suivante n'a pas vocation à être exhaustive mais donne un aperçu des différences au cours du processus de demande de passeport dans les différentes zones.

PREFECTURE AUTONOME TIBETAINE ET QIANG DE NGABA (chinois : Aba), PROVINCE DU SICHUAN (zone tibétaine d'Amdo)

Selon des sources tibétaines, les autorités de Ngaba ont limité la délivrance de passeports surtout depuis 2008. La zone de Ngaba a un long passé de résistance au gouvernement chinois. Au moins dix Tibétains ont été tués lorsque les forces chinoises ont ouvert le feu lors de l'importante manifestation du 16 mars 2008. La vague actuelle d'auto-immolations a commencé dans le Ngaba à la suite de l'auto-immolation d'un moine issu du monastère de Kirti, Tapey, dans la ville du comté le 27 février 2009. Les premières auto-immolations ont été conduites par des moines et des laïques de Ngaba bien qu'elles se soient répandues au-delà du Tibet depuis 2011³¹.

Ngaba est un des centres d'affaires et d'activités d'entrepreneuriat au Tibet. L'année dernière, une délégation d'hommes d'affaires de Ngaba s'est rendue à Lhasa, selon les mêmes rapports, afin de discuter de la manière dont les restrictions sur les déplacements dans les zones tibétaines ainsi qu'à l'international ralentissaient le développement des affaires. Une source tibétaine a déclaré : « Les hommes d'affaires se sont plaints du fait que la préfecture et le comté de Ngaba ne soutenaient pas les affaires en limitant les passeports et en entravant les déplacements au Tibet. Par exemple, les autorités locales n'ont même pas autorisé les hommes d'affaires à obtenir un permis de sortie pour se rendre dans d'autres zones de la RPC. Pouvoir voyager librement est capital pour les hommes d'affaires. »

Les nouvelles restrictions ont eu des conséquences sur les affaires avec le Népal, il existe de nombreuses relations commerciales entre les hommes d'affaires des deux pays. Les hommes d'affaires tibétains qui dépendent du commerce avec le Népal comptent parmi les personnes les plus préoccupées par la confiscation des passeports, et les affaires au Népal ont également été touchées, selon des sources tibétaines non-officielles.

Vers la fin de l'année dernière (2014), les autorités de la préfecture et du comté de Ngaba ont légèrement assoupli les restrictions relatives à la délivrance de passeports

chinois, selon les mêmes sources, mais les religieux subissaient toujours les mêmes pressions, même s'ils soumettaient tous les documents nécessaires à l'octroi d'un passeport chinois.

Etant donné les sommes d'argent nécessaires à l'obtention d'un passeport et au voyage à l'étranger, il est souvent difficile de savoir si le climat de restriction est utilisé comme une occasion de faire payer davantage en échange du traitement des documents.

Une source tibétaine qui a discuté avec des Tibétains dans la zone a déclaré : « Il est évident que les Tibétains qui ont assez de fonds et de bons contacts avec des officiels peuvent obtenir un passeport chinois. Il est parfois difficile pour les individus de savoir s'ils ont pu obtenir un passeport à cause de la corruption locale ou de l'approche politique centrale ou régionale. »

QINGHAI

Selon une source d'une zone de Qinghai, entre 2011 et 2013, les Tibétains disposant d'un bon réseau de relations et de moyens financiers pouvaient obtenir un passeport chinois, bien qu'il existe certaines exceptions. A présent, néanmoins, les restrictions se sont accrues. Il est presque impossible pour les moines, les nonnes et les jeunes étudiants du Qinghai d'obtenir un passeport chinois.

Selon d'autres sources tibétaines, certains moines et nonnes du Qinghai modifient leur enregistrement de ménage pour celui d'un laïque afin de demander un passeport ; le succès de la démarche est limité et variable.

La question des passeports est un sujet majeur des conversations en ligne, de nombreux internautes remettant en cause le refus de passeport dans le cadre du droit de la RPC. Un internaute a écrit : « Détenir un passeport est un droit légitime de tout citoyen de la République populaire de Chine. Mais pourquoi le gouvernement adopte-t-il une approche différente de celle mise en œuvre pour les autres villes quand il s'agit de délivrer des passeports aux citoyens du Qinghai ? Les citoyens chinois peuvent facilement demander un passeport en fournissant une preuve de résidence, l'enregistrement du ménage, une carte d'identité, une photo au format passeport et seulement 200 yuan (\$32), et ils reçoivent le passeport en question dans les 15 jours ouvrables dans les principales villes chinoises telles que Beijing, Shanghai, Nanjing et bien d'autres. Pourquoi est-ce si difficile et stressant pour les locaux de demander un passeport au bureau des immigrations de la ville de Xining³² ? »

PREFECTURE DE NAGCHU (chinois : Naqu), REGION AUTONOME DU TIBET

La répression s'est intensifiée au Nagchu, en particulier suite à une volonté d'imposer la loyauté au PCC en obligeant l'affichage du drapeau chinois dans le cadre de la stratégie du Parti visant à intensifier les contrôles au-delà de la RAT en réponse à l'« instabilité » politique.

Alors que certains individus du Nagchu ont voyagé en exil en utilisant des passeports chinois pour suivre l'enseignement du Kalachakra donné par le Dalaï Lama en janvier 2012, selon des sources tibétaines de la zone, il est désormais « impossible » pour les Tibétains des comtés agités de Driru (chinois : Biru)³³ et de Sog (chinois : Suo) au

Nagchu d'obtenir un passeport. Même pour se rendre en pèlerinage à Lhassa, les Tibétains de ces zones doivent détenir des documents signés par le Bureau de sécurité publique indiquant qu'ils n'ont pas été impliqués dans une quelconque activité « séparatiste ».

Ces éléments s'inscrivent dans le contexte d'une nouvelle volonté de « correction » sévère à Driru qui mentionne que les monastères jugés « illégaux » seront détruits et les Tibétains qui possèdent des images du Dalaï Lama ou qui placent des pierres de prière traditionnelle (mani) seront sévèrement sanctionnés³⁴.

COMTE DE SÊRTAR (chinois : Serta), PREFECTURE AUTONOME TIBETAINE DE GARZÊ, PROVINCE DU SICHUAN

Selon des sources de la région en contact avec des exilés tibétains, certains Tibétains reçoivent leur passeport environ cinq ans après la soumission de leur demande. Les demandes introduites par les moines et les nonnes sont automatiquement rejetées par le Bureau de sécurité publique. Les lettres invitant les Tibétains à rendre visite à leurs auteurs peuvent accélérer le processus sauf si elles proviennent du Népal ou d'Inde, les pays que les autorités chinoises ne souhaitent pas voir visités par les Tibétains.

Sêrtar a également été un centre de manifestations politiques pacifiques. En janvier 2012, des images venant du Tibet montraient une violente réponse policière à une manifestation menée par des Tibétains à Sêrtar (la zone tibétaine de Kham). Les images, qui montraient un homme battu et traîné sur le sol par la police armée, ont été prises le jour où la police a ouvert le feu sur les manifestants tibétains, tuant un homme tibétain³⁵.

PREFECTURE AUTONOME TIBETAINE DE DIQING (chinois : Diqing), PROVINCE DU YUNNAN

En général, les restrictions concernant les demandes de passeports sont moins nombreuses dans la province du Yunnan, les Tibétains qui en font la demande se voient souvent délivrer un passeport. Les conditions sont également moins pénibles que dans d'autres zones et même les moines et les nonnes peuvent obtenir un passeport.

5. Renforcement des contrôles sur les déplacements au Tibet et leurs conséquences sur le bouddhisme tibétain

Les difficultés rencontrées par les Tibétains dans l'obtention d'un passeport s'inscrivent dans un contexte de restrictions plus sévères sur les déplacements dans les zones tibétaines de manière générale. Ainsi, les conséquences sur les libertés individuelles et sur la survie des enseignements bouddhistes tibétains sont sérieuses car ces derniers sont fondés sur la transmission orale.

En 2008, les Tibétains issus des zones d'Amdo et de Kham (les zones tibétaines aujourd'hui en grande partie incorporées au Qinghai, au Yunnan, au Gansu et au Sichuan) ont été ciblés par les autorités de la Région autonome du Tibet et accusés

d'implication dans les manifestations et les émeutes survenues en mars. Dans le cadre d'une importante campagne de répression violente, les autorités ont ciblé les Tibétains qui ne possédaient aucune forme d'identification officielle, telle qu'un permis de travail ou une carte d'identité nationale. Les cibles de ce balayage de grande envergure étaient les Tibétains de Kham et d'Amdo³⁶.

Les autorités ont renforcé cette approche à la suite de deux auto-immolations menées par des Tibétains du Tibet oriental à Lhasa le 27 mai 2012 à l'extérieur du temple sacré de Jokhang. Par une volonté de sécurité qui a suivi les auto-immolations, plusieurs centaines de Tibétains des zones orientales du plateau tibétain ont été expulsés de la ville et des troupes armées ont mené des vérifications complètes d'identité. Il a été ordonné aux Tibétains issus des zones où des manifestations avaient récemment eu lieu, au Tibet oriental, de quitter non seulement la capitale mais aussi la Région autonome du Tibet³⁷. Beaucoup d'entre eux ont été emprisonnés.

On pense que ces restrictions ont été abandonnées en 2014 mais il existe toujours une surveillance intense et des difficultés de déplacement vers Lhasa pour les Tibétains.

L'écrivain tibétaine Woesser a décrit dans un article l'arrivée en train à Lhasa pour les Tibétains, en comparaison à celle vécue par les Chinois, de la manière suivante : « Lorsque notre train, tellement bondé, arrive à la gare de Lhasa, la majorité des passagers non-tibétains passent facilement les portes, tellement enthousiastes à l'idée de partir visiter les différents quartiers de Lhasa et ont l'air plutôt joyeux ; même ceux qui souffrent immédiatement de l'altitude. A contrario, la douzaine et quelque de passagers tibétains est arrêtée par la police armée et leurs cartes d'identité sont vérifiées à l'aide d'une machine semblable à celle utilisée pour insérer les cartes de crédit. Lorsque je tends ma carte, je suis arrêtée par les mots « Woesser, reste là ! ». Que peuvent y faire les Tibétains qui sont arrêtés ? Nous sommes tous embarqués au commissariat de police situé à proximité de la gare³⁸. »

Les moines de Kirti, Lobsang Yeshe et Kanyag Tsering, tous les deux installés à Dharamsala en Inde, ont souligné le danger pour les institutions religieuses de ces expulsions et restrictions sur les déplacements. Ils ont déclaré à ICT : « Après la révolte survenue en 2008, les moines des provinces orientales ont été expulsés et aujourd'hui, les trois grands monastères à proximité de Lhasa sont quasiment vides³⁹. »

Avant 1959, quitter leur monastère d'origine et voyager en vue de recevoir les enseignements d'un lama en particulier ou séjourner dans un autre monastère pour une période d'étude prolongée était courant pour les moines et les nonnes. Les plus grands monastères à et autour de Lhasa, par exemple, accueillaient de nombreux moines venus d'Amdo et de Kham. Cet accueil était important pour les moines issus de plus petits monastères car ceux-ci n'avaient pas de professeurs seniors qui y résidaient de manière permanente ; il leur permettait d'accéder à des enseignements et leur fournissait les compétences nécessaires à l'enseignement dans leur propre monastère lorsqu'ils y retournaient. Néanmoins, c'était également important pour les lamas les plus âgés, qui pouvaient avoir besoin d'instructions émises par des lamas en particulier dans le cadre de leur formation religieuse. Bien que les restrictions sur la liberté de déplacement se soient relâchées après la fin de la Révolution culturelle, elles sont aujourd'hui beaucoup plus strictes. A l'heure actuelle, il est presque impossible pour les moines et les nonnes de recevoir une éducation religieuse complète en raison de facteurs tels que les restrictions sur les déplacements, le resserrement des règles relatives au personnel religieux et le renforcement de l'administration des monastères.

Aujourd'hui au Tibet, dans certains petits couvents ou monastères, aucun professeur n'y réside et les moines ou les nonnes doivent se rendre dans d'autres monastères pour recevoir des enseignements ou attendre que des professeurs viennent leur rendre visite. De nombreux moines et nonnes doivent se débrouiller pour étudier seuls sans jamais recevoir l'éducation traditionnelle que les monastères sont censés leur fournir.

De même, de nombreux Tibétains qui ont fui en exil déclarent qu'ils l'ont fait en vue de recevoir une éducation religieuse adéquate et d'accéder à des professeurs qui vivent en exil. Les restrictions sur les déplacements, la sécurité renforcée dans les zones frontalières et l'incapacité pour les moines et les nonnes d'obtenir un passeport rendent cela de plus en plus difficile, voire impossible, et menacent la survie de la culture religieuse au Tibet et de ses institutions⁴⁰.

6. Entrave aux pèlerinages

Le pèlerinage vers les sites sacrés est une caractéristique importante des pratiques populaires de dévotion religieuse des Tibétains. Les pèlerins, d'hier et d'aujourd'hui, endurent de lourdes difficultés pendant leur voyage à travers le vaste plateau en vue de visiter les sites sacrés tels que les monastères, les caves des ermites et les montagnes sacrées qui ont été sanctifiées et habitées par les anciens maîtres de méditation et les érudits bouddhistes⁴¹.

Des restrictions sur les pèlerinages vers un des sites les plus sacrés du Tibet, le mont Kailash, ont été imposées à différents moments au cours de ces dix dernières années et renforcées l'année dernière⁴². Les Tibétains ne pouvaient plus obtenir l'autorisation de voyager dans les zones frontalières du Tibet telles que Purang (chinois : Burang) où se situe le mont Kailash. Un visiteur chinois a pu obtenir le document uniquement parce qu'il l'avait demandé à Guangzhou. Un autre internaute chinois déclarait que les restrictions continueraient probablement⁴³.

Le pèlerinage au mont Kailash est d'une importance fondamentale pour les bouddhistes tibétains, particulièrement pendant le mois le plus sacré de Saga Dawa⁴⁴. Tsering Woesser a écrit : « Je connais un exilé tibétain qui vit en Suisse depuis des années, la soixantaine et en mauvaise santé. Il y a longtemps, il a fait le vœu de visiter le mont Kailash en pèlerinage trois fois dans sa vie. Ainsi, il désirait faire le tour de la montagne le 15^{ème} jour du quatrième mois du calendrier tibétain [13 juin]. Même s'il mourait en effectuant la kora [circuit du pèlerinage], cela serait la plus grande libération. Sa famille est prête à l'aider à exaucer son souhait mais y arrivera-t-il ?⁴⁵ »

Comme décrit dans ce rapport, il est encore plus difficile pour les Tibétains de faire un pèlerinage dans les sites sacrés situés au-delà des frontières tibétaines au Népal et en Inde, les lieux de nombreux sites sacrés du bouddhisme – y compris le lieu d'illumination du Bouddha (Bodh Gaya) et de sa naissance (Lumbini, Népal) – même si les bouddhistes chinois sont encouragés à s'y rendre⁴⁶.

Les Tibétains rencontrent également des obstacles lorsqu'ils s'enregistrent dans des hôtels situés dans la zone de Nyingchi au sud du Tibet, qui est limitrophe de l'Inde et de la Birmanie. Selon un rapport de Radio Free Asia publié en mai 2015, des employés des maisons d'hôtes joints par téléphone ont déclaré aux journalistes que les Tibétains n'étaient pas autorisés à se présenter à la réception. L'un d'entre eux a dit à RFA : « Nous ne pouvons pas accepter les Tibétains. C'est clairement mentionné dans les réglementations policières⁴⁷. »

7. Recommandations

La Campagne Internationale pour le Tibet (ICT) exhorte les autorités et le Congrès national du peuple de la République populaire de Chine et les autorités de la Région autonome du Tibet et les provinces pertinentes à :

- S'abstenir de confisquer les passeports valides des Tibétains qui reviennent d'un voyage à l'étranger ; s'abstenir également de confisquer les passeports valides des Tibétains pour sanctionner l'expression religieuse, politique ou culturelle qui est considérée comme incompatible avec les politiques officielles du Parti état.
- Autoriser les déplacements nationaux libres pour les Tibétains et s'abstenir de sanctionner l'expression de croyances et d'activités religieuses, politiques et culturelles.
- Abolir toutes les pratiques discriminatoires à l'encontre des Tibétains, qui sont les sources du mécontentement et des griefs tibétains, telles que le refus illégal de délivrance de passeports.
- Autoriser les voyages à l'étranger aux Tibétains ; émettre des passeports aux candidats tibétains conformément à l'article 6 de la loi sur les passeports. Lors d'un refus d'émission de passeport, expliquer la décision pertinente conformément à l'article 6 de la loi sur les passeports et autoriser la révision judiciaire libre des décisions pertinentes. Emettre les passeports dans les délais prescrits dans la loi sur les passeports, c-à-d 15 ou 30 jours.
- Abroger l'article 13 (7) de la loi sur les passeports qui autorise le refus d'émission d'un passeport à une personne qui pourrait « causer des dommages majeurs aux intérêts de l'Etat », car cela n'est pas conforme à l'article 12 du Pacte international des Nations Unies relatif aux droits civils et politiques, qui a été signé par la République populaire de Chine.
- Ratifier le Pacte international des Nations Unies relatif aux droits civils et politiques.

8. « Le gouvernement a peur que les Tibétains quittent le pays et ne reviennent plus jamais » : le débat sur les médias sociaux

L'impossibilité pour les Tibétains d'obtenir un passeport est le sujet de nombreuses discussions sur les médias sociaux aussi bien en chinois qu'en tibétain. ICT a inclus certaines publications anonymes ci-dessous, tirées d'une série de sites de médias sociaux sur une période de plusieurs mois.

Publié en février 2015

« Je demande ici aux amis de la toile de bien vouloir nous aider et d'inciter les autorités à rendre les passeports aux Tibétains et de simplement les autoriser à jouir des mêmes droits que les citoyens de Chine continentale en ce qui concerne les séjours à l'étranger pour les voyages et les études. »

« Bonne année et Tashi Delek ! Avez-vous perdu la tête ? Ces cadres dirigeants et leaders officiels se rendent à l'étranger pour des questions officielles avec des passeports officiels et l'argent du gouvernement. Mais vous n'êtes pas un membre du Parti, ni un cadre exécutif ni un officiel issu d'un organisme en charge de l'application de la loi, [donc vous ne pouvez pas y aller]. »

Une réponse à une question sur la manière dont obtenir un passeport dans les messages relatifs au Tibet, publiée en 2013

« En théorie, les Tibétains sont autorisés à demander un passeport mais le Bureau de sécurité publique de la RAT a décidé d'interrompre la délivrance de passeports pour les Tibétains ; la situation actuelle reste très compliquée. Je pense également que cela dépend des endroits et des zones spécifiques. Parfois, les Tibétains de Lhassa sont autorisés à demander un passeport et le reçoivent mais cela n'est pas autorisé ailleurs. C'est pourquoi il est très difficile de te donner la bonne réponse à cette question. La meilleure chose à faire est de se rendre au PSB local en personne. »

« ça devrait aller mais ça peut être compliqué, il existe des restrictions sévères quant à la vérification des dossiers. »

Publié en 2014

« Evidemment qu'il ne s'agit pas de discrimination, la demande de passeport comporte des conditions et des procédures, la plupart des citoyens de la Chine orientale, des villes côtières et des grandes villes continentales doivent également passer par de telles procédures pour demander un passeport. En réalité, les candidats réputés sensibles tels que les Tibétains et les personnes issues de la Région autonome du Tibet peuvent faire une demande, mais qu'elle soit acceptée ou non est une autre histoire, surtout si tu n'as aucun contact officiel. Tout le monde sait pourquoi la question est si sensible – les autorités craignent que les Tibétains quittent le pays et ne reviennent jamais. Si c'était facile, pourquoi tant de personnes partiraient, pourquoi tant de personnes traverseraient les montagnes enneigées à pied ? Quoi qu'il en soit, j'espère que tu y arriveras. »

« Il y a une autre catégorie de personnes qui ne peuvent pas demander de passeport : les Ouïgours du Xinjiang. Je viens du Xinjiang, ils ne me délivreront pas de passeport. Je devais contacter le département de tourisme local et payer le voyage dans sa totalité pour faciliter l'émission d'un passeport de la part des autorités, mais le département de tourisme ne donne pas le passeport directement au titulaire mais tu peux voyager via l'agence de voyage. »

Posté en 2013

« Je suis un Tibétain, je ne peux pas obtenir de passeport, y a-t-il un moyen d'en obtenir un sans incident ? Les personnes issues de Chine continentale n'ont besoin que de leur enregistrement de ménage et d'une carte d'identité valide pour obtenir un passeport, mais ils exigent beaucoup plus de choses de nous. Je ne peux même pas voyager à l'extérieur pour ma lune de miel. Est-ce que quelqu'un de bienveillant peut m'aider à comprendre comment faire une demande ? »

Publié en 2010

« Est-ce que la Constitution comporte une quelconque disposition stipulant que les Tibétains et les Hui [musulmans]⁴⁸ ne sont pas autorisés à demander un passeport ? Toute la procédure de demande de passeport est extrêmement stricte, ton passeport pourrait ne pas être émis même si tu soumettes correctement tous les documents à l'administration de la préfecture et du comté – ta demande pourrait être coincée au sein des départements provinciaux. On croit que la demande doit passer par la commission des affaires ethniques, et cela prend officiellement trois à cinq mois pour recevoir un passeport, mais beaucoup de candidats attendent depuis six mois ou même un an et ne l'ont toujours pas reçu. Tu dois réserver dans une agence touristique avant un voyage, ce qui nécessite une caution de 10-20 milliers de yuan en plus de tous les frais liés au voyage, mais les autorités ne te délivrent quand même pas de passeport. Qu'est-ce qui ne va pas ? Existe-t-il une approche efficace ? Ne dit-on pas que les 56 ethnies sont égales ? »

Publié en 2014

« Ma demande de passeport vient d'être refusée aujourd'hui ; je travaille depuis plusieurs années dans une entreprise étrangère et je satisfais entièrement aux exigences mais il n'a pourtant pas été émis. Je ne l'interpréterai pas comme une discrimination ethnique mais comme une déformation des politiques qui régissent le pays. Cette politique ne fera qu'aliéner intentionnellement et lentement les Tibétains. Par exemple, si l'on vous dit toujours que vous faites partie de la famille mais que les parents vous traitent comme un étranger, en niant votre liberté légitime. J'espère que les autorités réformeront cette politique, ou les citoyens perdront leur intérêt et leur foi en ce pays. »

En réponse, d'autres internautes ont écrit ceci

« La Chine est comme ça, l'égalité des ethnies n'est qu'une parole, en pratique c'est différent. C'est le reflet actuel de la nature féodale de la Chine, et de son caractère fermé. »

« J'ai soumis tous les documents pour mon passeport, mais je ne l'ai quand même pas reçu. Ce gouvernement est vraiment déprimant. »

« Je suis un étudiant tibétain qui va étudier à l'étranger. J'ai travaillé très dur ces deux dernières années pour obtenir cette occasion de réussir les examens. Depuis lors, j'ai travaillé dur à nouveau pour demander un passeport et me suis rendu plusieurs fois au gouvernement local mais celui-ci me l'a refusé à chaque fois, cela rend vraiment les gens furieux. »

« Non seulement c'est de la discrimination mais en plus le monde entier s'en fiche. »

« Je vis au Qinghai depuis 20 ans⁴⁹. Ma famille n'est pas aisée et je n'ai pas l'argent pour avoir un emploi convenable, donc tout ce que je peux faire est d'aller à l'étranger pour travailler dans le secteur agricole. Je travaille comme ouvrier agricole depuis près de dix ans, améliorant lentement mon travail, et l'entreprise nous a demandé d'obtenir un passeport pour que nous puissions aller à l'étranger dans le cadre d'activités de l'entreprise et d'opportunités de formations. Je me suis donc rendu dans ma chère ville d'origine pas moins de trois fois afin d'essayer d'obtenir un passeport, à chaque fois il y a l'un ou l'autre problème. La barre est placée très haute. La première fois, c'était la photo – je l'avais prise à Beijing et lorsque je suis allé au bureau de Xining, ils ont immédiatement dit que ça n'irait pas et que je devais prendre une photo dans un endroit désigné à Xining. C'est ce que j'ai fait, j'ai pris la photo et je la leur ai montrée tout en complétant les documents sans aucun problème. Ils m'ont ensuite demandé pourquoi je voulais un passeport et ce que j'allais en faire. Je leur ai dit que je le voulais pour pouvoir voyager à l'étranger du pays, c'est tout ce qu'on peut faire avec un passeport. Leur attitude m'énervait – c'est là que j'ai grandi mais à présent, je transfère mon enregistrement de ménage dans un autre endroit. Je recommande à quiconque dans la possibilité de transférer son hukou⁵⁰ de le faire dès que possible. »

« Oui, le problème est qu'il existe une grande population de Hui [chinois musulmans] dans le Ningxia et les autorités régionales consentent au contrôle des voyages à

l'étranger des personnes. La principale raison pour laquelle les autorités entravent ces personnes locales est liée aux personnes issues du Xinjiang (Turkestan oriental) [Oùïgours]. Il y a eu une énorme demande de passeports et certains officiels et membres de la police ont saisi cette occasion pour s'enrichir, ce qui signifie que les personnes ordinaires sont presque incapables d'obtenir un passeport. Beaucoup de locaux se rendent au Xinjiang pour trouver du travail, et il est impossible pour ces personnes d'obtenir un passeport. Les réponses ci-dessus feront probablement en sorte que ce compte sera clôturé⁵¹ mais je tenais à partager ce message. »

Note sur la méthodologie

Les recherches et l'écriture de ce rapport ont été effectuées par le personnel d'ICT établi à Londres, en Inde, à Washington et à Berlin. Il est le résultat de l'exploitation d'une variété de sources officielles et non-officielles, y compris de documents publiés en ligne en chinois, de documents obtenus en chinois et d'entrevues avec plusieurs Tibétains en exil qui sont en contact avec des Tibétains au Tibet. Trois documents cités ont été traduits en anglais par Human Rights Watch, qui a gentiment mis ces traductions à disposition d'ICT avant leur publication. Le Centre tibétain pour les droits de l'homme et la démocratie a également traduit des documents sur ce sujet à partir de 2012. Les chercheurs tibétains d'ICT ont suivi de nombreuses publications faites sur les médias sociaux à ce sujet et souvent, ont pris les références au sujet avant qu'elles ne soient effacées de la toile, probablement en raison du caractère sensible des publications. Elles ont été traduites du chinois vers l'anglais par ICT. Dans un cas, ICT a identifié un officiel qui publiait des commentaires critiques relatifs à la politique des autorités mais ces publications ont été effacées et ICT n'a pas identifié l'officiel dans ce rapport. ICT a conservé l'anonymat des publications dans ce rapport, même lorsque l'identité de l'auteur de la publication était connue.

Notes de fin

¹ Selon les médias nationaux chinois. En 2012, un article des médias nationaux rapportait que 38 millions de citoyens chinois détenaient un passeport ordinaire. <http://www.chinanews.com/gn/2012/05-16/3891803.shtml>. Il existe trois types de passeport en RPC : ordinaire, officiel et diplomatique.

² En 2012, les autorités chinoises ont commencé à délivrer de nouveaux passeports incluant une signature électronique et une puce biométrique comprenant des données d'identification telles que les empreintes digitales, à la suite d'une conférence du Parti à Beijing le 15 mai 2012. Cet article de Xinhua (en chinois) annonçait le lancement des nouveaux passeports après la réunion : <http://www.chinanews.com/gn/2012/05-16/3891803.shtml>. Dans le domaine des technologies de l'information, la biométrie fait référence aux technologies qui mesurent et analysent les caractéristiques du corps humain, telles que l'ADN, les empreintes digitales, les rétines et les iris de l'œil, les types de voix, les types de visages et les mesures des mains, à des fins d'authentification. Naomi Klein a écrit un article au sujet de l'utilisation par la Chine de la technologie biométrique à des fins de surveillance, « China's All-Seeing Eye », le 14 mai 2008, <http://www.naomiklein.org/articles/2008/05/chinas-all-seeing-eye>. La carte incluse dans les nouveaux passeports chinois a immédiatement créé des incidents diplomatiques car elle revendiquait la propriété de toute la mer de Chine méridionale – dont certaines parties sont également revendiquées par Taïwan, les Philippines, le Vietnam, le Brunei et la Malaisie – ainsi que deux destinations touristiques taïwanaises et des zones contestées à la frontière indienne, incluant l'Arunachal Pradesh. En retour, l'ambassade d'Inde à Beijing a tamponné les passeports avec une autre carte illustrant les deux régions contestées de l'Himalaya comme appartenant au territoire indien. Pour un résumé des territoires revendiqués, voir « Chinese passport map causes diplomatic dispute », 27 novembre 2012, The Guardian, <http://www.theguardian.com/world/2012/nov/27/chinese-passport-row-diplomatic-dispute>.

³ Publié en ligne en mars 2015 et traduit du chinois par ICT. Voir la section « Note sur la méthodologie » pour les détails relatifs au suivi des médias sociaux par ICT.

⁴ Les écrivains, artistes, dissidents et critiques directs chinois du Parti état tels que l'artiste Ai Weiwei et l'auteur Sun Wenguang ont également vu leur passeport refusé en signe de sanction politique. « Il s'agit simplement d'une autre manière de sanctionner les personnes qu'ils n'aiment pas », déclare Wu Zeheng, un critique du gouvernement et leader spirituel bouddhiste de la province méridionale de Guangdong dont les demandes d'obtention d'un passeport ont échoué, ce qui l'a empêché d'accepter au moins une douzaine d'invitations à prononcer des discours en Europe et en Amérique du Nord, selon un article du New York Times : http://www.nytimes.com/2013/02/23/world/asia/chinese-passports-seen-as-political-statement.html?_r=0. Mais les conséquences du refus de passeports au Tibet et au Xinjiang s'appliquent à un plus large secteur de la société et à de nombreux gens ordinaires, pas uniquement ceux qui ont remis en cause le Parti état.

⁵ Un article du New York Times détaille la manière dont il avait été demandé aux résidents de la préfecture multiethnique de l'extrême Nord-Ouest de la Chine de rendre leurs passeports pour vendredi sous peine d'annulation des documents, selon un avertissement circulant en ligne et un entretien avec un agent de police (par Edward Wong, New York Times, 14 mai 2015, <http://www.nytimes.com/2015/05/15/world/asia/china-passports-xinjiang-ili-kazakh-autonomous-prefecture.html>). L'article cite Nicolas Becquelin d'Amnesty International rapportant que les restrictions font partie d'une série de mesures de contre-insurrection prises par les autorités depuis que Xi Jinping, le président chinois et chef du Parti communiste, a commencé à tenir plusieurs réunions sur la politique au Xinjiang depuis 2013.

⁶ <http://docs.uyghuramerican.org/briefing-uyghur-passports.pdf>. ICT a également surveillé sur quelques médias sociaux les références relatives aux difficultés à obtenir un passeport rencontrées par certains Hui musulmans, ethniquement chinois, dans la Région autonome hui du Ningxia de la RPC. L'ampleur de ces difficultés n'a pas pu être confirmée, bien qu'ICT y ait inclus certaines références dans la section relative aux discussions sur les médias sociaux plus loin dans ce rapport.

⁷ Human Rights Watch a effectué une traduction du document, du chinois vers l'anglais, qui est disponible. Voir également le rapport du Centre tibétain pour les droits de l'homme et la démocratie, « Discriminatory Chinese passport regulations violate Tibetans' right to travel », 5 mai 2015, sur : <http://www.tchrd.org/2015/05/discriminatory-chinese-passport-regulations-violate-tibetans-right-to-travel/#more-4082>. Selon la traduction de Human Rights Watch, la procédure de révision implique les mesures suivantes : « Tout d'abord, tous les citoyens de la Région sans exception, et conformément au principe de gestion locale, doivent, lorsqu'ils font une demande de passeport ordinaire, faire leur demande au Bureau de sécurité publique du niveau préfectoral (ville du niveau préfectoral) où leur ménage est établi ; l'administration régionale des entrées et sorties du Département de sécurité publique ne doit plus accepter ou traiter de demandes. Ensuite, les candidats au passeport ordinaire doivent fournir une demande qu'ils ont complété eux-mêmes et la remettre en personne à leur comité de village local (quartier), au gouvernement populaire de la commune (ville) (bureau des affaires de quartier) et au commissariat de police pour une première vérification. Le commissariat de police doit soumettre les documents de la demande au gouvernement populaire de la commune (ville) (bureau des affaires de quartier) pour qu'ils soient vérifiés par les chefs et en faire rapport au Bureau de sécurité publique du comté (ville du niveau du comté, district) pour traitement. Après une vérification par le Bureau de sécurité publique du comté (ville du niveau du comté, district), les documents de la demande doivent être envoyés aux chefs du gouvernement populaire du comté (ville du niveau du comté, district) pour examen et approbation, chefs qui donnent ensuite leur avis. Après rapport à l'administration des entrées et sorties de la sécurité publique de la préfecture (ville de niveau préfectoral), les documents de la demande doivent être remis aux principaux chefs du Bureau de sécurité publique de la préfecture (ville de niveau préfectoral) pour examen et approbation, et ensuite rapportés aux principaux chefs de l'administration (Gouvernement) [de la préfecture] pour vérification et approbation. Quand toutes les formalités sont terminées, les départements de l'administration des entrées et sorties de la sécurité publique de la préfecture (ville de niveau préfectoral) émettent un rapport à l'administration régionale des entrées et sorties du Département de sécurité publique pour révision, approbation et délivrance. A leur retour au pays, tous les titulaires d'un passeport sans exception doivent rendre leur passeport au département de l'administration préfectorale locale (ville de niveau préfectoral) des entrées et sorties de la sécurité publique afin de les garder de manière uniformisée. »

⁸ Les documents de tout citoyen de la RPC sont conservés sous la forme d'un hukou, un dossier du système d'enregistrement des ménages exigé par la loi. Un dossier d'enregistrement de ménage identifie officiellement une personne comme résidente d'une zone et comprend des informations sur l'identité telles que le nom, les parents, l'époux (-se) et la date de naissance. L'ampleur des informations recueillies sur chaque individu est vertigineuse, incluant le parcours scolaire, l'historique professionnel, l'activité politique de la personne ou des personnes qu'elle connaît.

⁹ Human Rights Watch a effectué une traduction du document, du chinois vers l'anglais. Human Rights Watch a gentiment partagé sa traduction avec ICT avant sa publication.

¹⁰ Depuis les manifestations qui se sont étendues au-delà du Tibet en 2008, et qui se sont heurtées à une répression violente, les autorités chinoises ont adopté une stratégie consistant à établir de manière active une présence du Parti dans les zones rurales pour répondre à « l'instabilité ». Cela a conduit à une approche plus envahissante et systématique de « l'éducation patriotique » et à une augmentation dramatique des équipes de travail et des cadres du Parti dans les zones rurales de la

Région autonome du Tibet. Pour plus de détails, vois le rapport d'ICT, « Storm in the Grasslands : Self-immolations in Tibet and Chinese policy », sur : <http://www.savetibet.org/wp-content/uploads/2013/06/storminthegrassland-FINAL-HR.pdf>.

¹¹ L'article 6 de la loi stipule : « Le département de contrôle des entrées-sorties de l'organe de la sécurité publique doit émettre le passeport dans les 15 jours suivants la date de réception des documents de la demande ; s'il refuse d'émettre le passeport sur base du fait que la demande n'est pas conforme aux dispositions applicables, il doit fournir par écrit les raisons du refus et informer le candidat de son droit de demander une révision administrative ou d'engager des poursuites administratives conformément à la loi. » Loi sur les passeports de la République populaire de Chine, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Loi complète en anglais sur : <http://www.china-embassy.org/eng/ywzn/lsyw/vpna/faq/t710009.htm>

¹² Radio Free Asia, service chinois, 27 avril 2012.

¹³ ICT a rapporté cela en 2004, dans le rapport intitulé « When the Sky Fell to Earth : The New Crackdown on Buddhism in Tibet », http://savetibet.de/fileadmin/user_upload/content/berichte/112004ReligionReport.pdf

¹⁴ Des rapports des médias nationaux montrent clairement que dans la RAT, les autorités chinoises ont lié la campagne anti-corruption à l'échelle de la RPC à la lutte politique contre le « séparatisme ». Lors d'une conférence de presse en janvier (2015), Ye Dongsong, chef d'une équipe d'inspection de la Commission de discipline du Parti communiste, a dit : « certains officiels n'ont pas réussi à adopter une position ferme sur des problèmes relatifs au Tibet et on a découvert que certains officiels locaux dans la région étaient sérieusement corrompus. » (Global Times, 27 janvier 2015, <http://www.globaltimes.cn/content/904366.shtml>). Selon le même article, Ye a déclaré que les autorités régionales tibétaines devraient se concentrer « sur la neutralisation des séparatistes et le maintien de la stabilité sociale, la répression de la corruption et le contrôle strict des projets dans la région. » Rapport d'ICT, 28 janvier 2015, <http://www.savetibet.org/communist-party-officials-punished-for-supporting-dalai-lama>

¹⁵ HRW a gentiment partagé sa traduction avec ICT avant sa publication.

¹⁶ Par exemple, un homme d'affaires tibétain a été condamné à deux ans de travail forcé après avoir été découvert en possession de documents « illégaux » à la suite de son retour du Kalachakra : <http://www.rfa.org/english/news/tibet/returnee-01172013143623.html>. Voir le rapport d'ICT, <http://www.savetibet.org/china-tightens-control-prevents-pilgrimage-before-major-dalai-lama-teaching-in-exile/#5>

¹⁷ Selon diverses sources. Radio Free Asia citait un homme d'affaires tibétain déclarant que les autorités avaient saisi le passeport de nombreux Tibétains qui avaient assisté au festival du Kalachakra en Inde il y a un an et qu'elles ne les avaient jamais rendus. « Les passeports de toutes les personnes qui sont revenues du festival du Kalachakra ont été confisqués avec l'assurance que de nouveaux passeports seraient émis mais à ma connaissance, aucun nouveau passeport ne leur a jamais été délivré, » dit-il. (rapport RFA, « Tibetans face passport dilemma », 20 janvier 2013, <http://www.rfa.org/english/news/tibet/passports-01202013213254.html>

¹⁸ Voir également une déclaration de Human Rights Watch, 16 février 2012, <http://www.hrw.org/news/2012/02/16/china-end-crackdown-tibetans-who-visited-india>, qui indiquait : « La rafle se produit dans la Région autonome du Tibet (RAT), où il n'y a presque plus de troubles depuis quatre ans. C'est à 600 miles à l'ouest des zones du Tibet oriental au Sichuan et dans d'autres provinces qu'il y a eu jusqu'à présent au moins huit auto-immolations et cinq décès de manifestants cette année. Les détentions de masse dans la Région autonome indiquent que la répression dans les zones du Tibet oriental s'est étendue à tout le plateau tibétain, et qu'elle implique des techniques qui n'avaient pas été utilisées dans la région depuis plusieurs décennies. »

¹⁹ Rapport d'ICT 'Tibetan children due to face forced confessions, punishment for studying in India' 22 septembre 2008, <http://www.savetibet.org/tibetan-children-due-to-face-forced-confessions-punishment-for-studying-in-india/>

²⁰ Li Decheng, directeur des études religieuses du Centre de recherche tibétologique de Chine, était cité dans le même article publié par Xinhua qui mentionnait que « la cérémonie [du Kalachakra] incitait à des actions haineuses, terroristes et extrémistes, ternissant sévèrement la nature solennelle et pure du Kalachakra et affectant le développement sain du bouddhisme tibétain. » Rapport d'ICT, 15 octobre 2014, « New aggressive 'counter-terrorism' campaign expands from Xinjiang to Tibet with increased militarization of the plateau », <http://www.savetibet.org/new-aggressive-counter-terrorism-campaign-expands-from-xinjiang-to-tibet-with-increased-militarization-of-the-plateau/#15>

²¹ Les officiels du gouvernement avaient reçu l'instruction de ne pas prendre leurs congés annuels avant, pendant et immédiatement après le Kalachakra. L'Administration centrale tibétaine, établie à Dharamsala en Inde, a confirmé qu'à cette période, les autorités chinoises avaient cessé d'émettre de nouveaux passeports ou de renouveler les anciens passeports pour les Tibétains, ajoutant qu'il avait été demandé à ceux qui avaient déjà obtenu un passeport dans le passé de le rendre aux autorités. 2 juin 2014, <http://tibet.net/2014/06/china-steps-up-repression-during-religious-festival-in-tibet/>

²² Selon des sources d'ICT qui y étaient et qui ont discuté avec certains Tibétains et bouddhistes chinois sur place.

²³ Entrevue menée par un chercheur d'ICT lors du Kalachakra au Ladakh, juillet 2014.

²⁴ Les détails complets quant au nombre de Tibétains impliqués ne sont pas connus en raison du danger concernant la divulgation d'informations sur de tels sujets. Les Tibétains venaient de Driru et de Sog dans le Nagchu, deux zones où la répression a été particulièrement intense ces dernières années. Les mêmes sources ont indiqué que trois des jeunes hommes tibétains ont été condamnés à plusieurs années de prison.

²⁵ <http://www.savetibet.org/newsroom/tibet-tidbits/>

²⁶ Pour davantage d'informations, voir le rapport d'ICT, « The Communist Party as Living Buddha », <https://www.savetibet.org/the-communist-party-as-living-buddha/>

²⁷ Cité par Human Rights Watch dans <http://www.hrw.org/news/2012/07/13/china-attempts-seal-tibet-outside-information>

²⁸ Sources tibétaines de Qinghai et rapport RFA, <http://www.rfa.org/english/news/tibet/travel-10042013153826.html>

²⁹ Rapport d'ICT, 8 mars 2013, <http://www.savetibet.org/women-of-courage-award-to-tsering-woeser-affirms-us-commitment-to-tibet-2/>

³⁰ Ibid

³¹ <http://www.savetibet.org/resources/fact-sheets/self-immolations-by-tibetans/>

³² Publié le 30 octobre 2014

³³ Rapport d'ICT, <http://www.savetibet.org/new-images-of-deepening-crackdown-in-nagchu-tibet/>

³⁴ Rapport d'ICT, 20 novembre 2014, « Harsh new 'rectification' drive in Driru : nuns expelled and warning of destruction of monasteries and 'mani walls' » - Voir plus sur : <http://www.savetibet.org/harsh-new-rectification-drive-in-driru-nuns-expelled-and-warning-of->

[destruction-of-monasteries-and-mani-walls/](#)

³⁵ Rapport d'ICT, 2 février 2012, <http://www.savetibet.org/photos-of-tibet-crackdown-emerge-from-scene-of-recent-shooting/>

³⁶ Voir le rapport d'ICT, « A Great Mountain Burned by Fire : China's Crackdown in Tibet », pour plus de détails et de contexte politique : <https://www.savetibet.org/a-great-mountain-burned-by-fire-chinas-crackdown-in-tibet/>

³⁷ Rapport de Human Rights Watch, 19 juin 2012, <http://www.hrw.org/news/2012/06/19/china-arbitrary-expulsions-tibetans-lhasa-escalate>

³⁸ « On the train to Lhasa », par Tsering Woesser, 16 octobre 2012, <http://www.rfa.org/english/commentaries/lhasa-10162012104608.html>

³⁹ Rapport d'ICT, <http://www.savetibet.org/detentions-fear-after-lhasa-self-immolations-prayer-gathering-in-dzamthang>

⁴⁰ Le bouddhisme tibétain accorde une grande importance à la transmission du bouddhisme par l'enseignement et les lignées Kagyu (Tib : brygyud). Chaque lignée Kagyu est considérée comme une chaîne ininterrompue de transmission spirituelle venant directement du Bouddha, transmise du professeur à l'élève jusqu'à nos jours. Ainsi, une lignée Kagyu transmise par un professeur est ce qui garantit l'authenticité de ses enseignements donnés aux élèves. Des centaines de lignées Kagyu sont formées et enseignées dans les quatre écoles principales du bouddhisme tibétain : Nyingma, Gelug, Kagyu et Sakya. Ces lignées comprennent des systèmes éprouvés et hautement sophistiqués de développement interne, un large éventail de réflexions philosophiques affinées et de nombreux types d'arts rituels et sacrés. Les bouddhistes tibétains considèrent la continuité de la formation religieuse pour les moines et les nonnes comme « le détenteur de la transmission des enseignements (Tib : brygyud' dzin). » Aujourd'hui, la transmission continue de la lignée est également entravée par les restrictions imposées aux institutions religieuses et aux religieux. Les responsabilisations et les enseignements publics donnés par les professeurs religieux sont soumis à des règles contraignantes et des restrictions sont imposées aux enseignements bouddhistes en général, au-delà du programme monastique. Les monastères doivent souvent recevoir une autorisation officielle avant la dispense de certains types d'enseignement, initiation ou cérémonie et les autorités sont particulièrement méfiantes à l'égard de tout événement religieux qui pourrait attirer de nombreuses personnes. Il est également interdit aux moines et aux nonnes d'accomplir une série de rituels traditionnels au domicile des personnes et dans d'autres lieux à l'extérieur du monastère. Comme pour d'autres facettes de la politique religieuse, les restrictions sont minimales dans certaines zones et scrupuleusement renforcées dans d'autres.

⁴¹ Le terme tibétain pour pèlerinage, « ne khor », signifie littéralement « circumambulation d'un lieu sacré ».

⁴² Une nouvelle série de restrictions a été introduite en 2002. Selon des rapports reçus par ICT, les pèlerins devaient, afin d'obtenir l'autorisation de voyager à cet endroit à cette époque, être en possession d'une lettre émise par leur PSB local puis par le bureau de la préfecture de Ngari à Lhasa. Leur autorisation et leur carte d'identité étaient vérifiées dans plusieurs postes de contrôle sur la route menant au mont Kailash et à leur arrivée, ils étaient enregistrés par le PSB. Selon certaines sources, des pèlerins ont dû payer pour faire le tour de la montagne, qui est sacrée pour les hindous, les jaïns et les bouddhistes.

⁴³ Rapport d'ICT, 12 juin 2014, <http://www.savetibet.org/china-tightens-control-prevents-pilgrimage-before-major-dalai-lama-teaching-in-exile/#5>

⁴⁴ Cette année, Saga Dawa a commencé le 18 mai.

⁴⁵ Ibid

⁴⁶ En 2004, ICT rapportait : « Ces dernières années, certains Tibétains plus âgés et des Tibétains vivant hors de la RAT ont pu obtenir un passeport émis par le PSB de leur comté, en général après la vérification de leur dossier politique et le paiement de 300-500 RMB (environ \$36-60). Dès qu'ils ont leur passeport, ils peuvent demander un visa au consulat népalais à Lhassa et de là, faire le voyage vers Katmandou en voiture ou en avion. Pour la plupart des Tibétains dans la RAT, il est quasiment impossible d'obtenir un passeport sans contacts officiels. » (Rapport d'ICT, « When the Sky Fell to Earth », http://savetibet.de/fileadmin/user_upload/content/berichte/112004ReligionReport.pdf)

⁴⁷ <http://www.rfa.org/english/news/china/china-minorities-05142015143907.html>

⁴⁸ Comme détaillé plus haut, outre les Tibétains et les Ouïgours, les Hui musulmans, qui sont ethniquement chinois, connaissent également des difficultés dans l'obtention d'un passeport, selon des publications de médias sociaux qu'ICT a suivies. Dans cette publication tirée de médias sociaux, les Tibétains et les Hui musulmans sont mentionnés mais pas les Ouïgours. Il pourrait faire référence aux Hui musulmans chinois vivant dans des zones du Qinghai ou du Gansu.

⁴⁹ L'auteur dit plus loin dans la publication qu'il ou elle est tibétain(e).

⁵⁰ Enregistrement de ménage.

⁵¹ En raison de la sensibilité relative aux critiques des politiques.